

TOUS EN CHOEUR

Mairie

25 Route du Village

38870 SAINT PIERRE DE BRESSIEUX

Courriel : tousenchoeur@free.fr

Internet : <http://tousenchoeur.free.fr>



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18/01/2016

Sont présents :

50 adhérents et 7 pouvoirs, le quorum est atteint et 1 invité.

Après avoir remercié toutes les personnes présentes, Franca Di Nella, Présidente de Tous en Chœur, excuse Monsieur Falissard maire de St Pierre de Bressieux, Vincent Ginon notre pianiste, Monsieur Kresay directeur de l'école de St Pierre de Bressieux, Gilles Perrin, Alexandra Wilhelm ainsi que les membres de l'association « Les projets de Benj » de leur absence.

A ses côtés : René Altiéri, vice -président ; Marie-Christine Lesaffre, Trésorière ; Michel Jacquet, Trésorier adjoint ; Christine Gerin, secrétaire adjointe, Amandine Zoz, chef de chœur et Marie-Noëlle Larguet, secrétaire de séance.

Ouverture de l'AG : 19h15.

Franca présente l'ordre du jour :

- 1- Rapport moral 2015 et bilan musical 2015.
- 2- Bilan financier 2015.
- 3- Projet musical 2016.
- 4- Budget prévisionnel 2016.
- 5- Projet de création d'un site internet « Tous en chœur ».
- 6- Election des membres du CA.
- 7- Questions diverses.

1/ **Rapport moral 2015.**

Nous avons bénéficié de 32 répétitions cette année et entre 4 et 5 chants nouveaux appris. Grâce à l'annonce anticipée des dates de concert, les adhérents peuvent s'organiser et donc venir en majorité aux événements prévus.

Bilan musical 2015

Amandine insiste sur le fait de prendre le temps d'installer les pupitres avant le début d'un concert ; d'où le choix d'un responsable pupitre chez les soprani ! Sylvie et Christiane sont volontaires !

Notre objectif : apprendre les chants par chœur euh pardon ...par cœur !

Un grand merci à Maurice pour son accompagnement à la guitare et à Jean-Pierre aux percussions.

Nous apprécions aussi notre pianiste Vincent ...nous n'avons que des retours positifs à chaque concert !

Merci à tous de votre participation, de votre présence, de votre aide.

Vote pour approbation : oui à l'unanimité.

2/ **Bilan financier 2015** (cf document AG§2)

Don de 200 euros versé à notre initiative à la paroisse de St Pierre de Bressieux pour 6 ans de mise à disposition gracieuse de son église.

La recette GLOBALE du concert de Décembre a été versée au profit de l'association « les projets de Benj » (près de 4000 euros). Pour répondre à la question de Guy , nous apprenons que l'argent récolté pour l'association « Les projets de Benj » serait utilisé pour rembourser le prêt engagé de la voiture équipée de la famille. Seule la rémunération du pianiste, SACEM et chauffage déduits de la recette globale.

Les intérêts de l'année s'élèvent à 43,61euros.

Vote pour approbation : oui à l'unanimité.

3/ **Projet musical 2016**

Nous n'avons pas encore arrêté de dates pour notre stage voix ! A voir !

René voudrait que les chants étrangers soient limités car difficiles à apprendre .

On reste dans la joie, la bonne humeur, les émotions.

D'après les retours de nos concerts l'attaque des chants est plus nette et on se balance mieux ! Yes !

Vote pour approbation : oui à l'unanimité.

4/ **Budget prévisionnel 2016** (cf document AG §4)

Il faut prévoir un budget secrétariat car les photocopies couleurs sont désormais payantes à la mairie de St Pierre de Bressieux ; nous en avons besoin pour notre concert annuel.

Nous étudions différentes propositions concernant l'achat d'équipements.

Maintien de la cotisation à 90,00 euros : salaire et assurance . Nous sommes en « auto gestion » grâce aux bénéficiaires de notre concert.

Nous débutons l'année avec 4618,87 euros.

Vote pour approbation : oui à l'unanimité.

5/ **Site internet « Tous en chœur »**

Mise en place d'un site avec Raymond et Lionel.

Page d'accueil, logo ; présentation de notre chef de chœur, les contacts, les actualités, un diaporama, des mp3, extraits d'articles de journaux, espace dédié aux choristes, trombinoscope.... Beaucoup de travail fastidieux....ce site doit être « vivant » .

6/ **Election des membres du CA**

Marie-Claude Berruyer

Jean-Marc Chollet

Chantal Cormod se sont représentés.

Vote pour approbation : 1 abstention oui 50 voix.

Pas de questions diverses.

FIN DE SEANCE 20h15.